

La nuit de cristal

KRISTALLNACHT

guide d'accompagnement du film



Centre commémoratif
de l'Holocauste à Montréal

Montreal Holocaust
Memorial Centre



Centre commémoratif
de l'Holocauste à Montréal

Montreal Holocaust
Memorial Centre

5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
(Maison Cummings)
Montréal (Québec)
H3W 1M6 Canada

Téléphone : 514-345-2605

Télécopie : 514-344-2651

Courriel : info@mhmc.ca

Site Web : www.mhmc.ca

Réalisé par le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal, 2014

Le contenu de ce guide peut être reproduit et distribué à des fins éducatives seulement.

Crédit photo:

Couverture: *De gauche à droite (en haut): The day after Kristallnacht, Burning Synagoge Kristallnacht 1938, Roll Call Buchenwald after Kristallnacht, Jews forced to march with star Kristallnacht*, toutes Wikimedia Commons, la médiathèque libre;

En bas: Le 11 novembre à Magdeburg, Allemagne, CCHM; Burning synagogue on Kristallnacht, Wikimedia Commons, la médiathèque libre.

Toutes les photos © CCHM sauf p.5, p.6, p.7, p.8, p.12 Wikimedia Commons, la médiathèque libre.

ISBN 978-2-9810648-4-4

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Table des matières



À propos de ce guide: Liens avec le PFEQ.....	3
Définir l'Holocauste et Kristallnacht.....	4
Comment la vie des Juifs d'Allemagne a-t-elle changé après Kristallnacht.....	6
Comment le monde a-t-il réagi à Kristallnacht.....	8
Ligne du temps : Mesures anti-juives en Allemagne.....	9
Questions pour encourager la discussion en classe	12
Biographies des survivants de l'Holocauste.....	13

01 Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal



Accès et services :

Le Musée est situé dans le hall principal du 1 Carré Cummings (5151 Côte-Ste-Catherine).

Le Musée est accessible aux personnes à mobilité réduite et/ou avec difficulté auditive.

Tous les films peuvent être visionnés avec sous-titres anglais ou français.

Accès par transport en commun :
Métro Côte-Ste-Catherine, autobus 129.
Tél.: (514) 345-2605
www.mhmc.ca

Pour accéder aux outils pédagogiques pour les enseignants:
<http://www.mhmc.ca/fr/pages/enseignants>

Pour télécharger l'application mobile de visite pour iPad:
<https://itunes.apple.com/ca/app/montreal-holocaust-museum/id719081593?mt=8>

Pour tablettes Android:
<https://play.google.com/store/search?q=MHMC&c=apps>

Pour les heures d'ouverture, les visites de groupe et les frais d'entrée, veuillez vous adresser à notre Coordonnatrice des visites au (514) 345-2605, poste 3291.

APPRENDRE, RESENTIR, SE SOUVENIR, AGIR

Le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal informe et sensibilise les gens de tous âges et de tous milieux sur l'Holocauste, ainsi que sur l'antisémitisme, le racisme, la haine et l'indifférence. Par son musée, ses programmes commémoratifs et ses initiatives éducatives, le Centre fait la promotion de notre responsabilité collective à l'égard du respect de la diversité et du caractère sacré de toute vie humaine.

La collection du musée est unique au Canada. Elle regroupe plus de 11 000 documents historiques, photographies et objets ayant appartenu à des familles juives européennes. Le Centre acquiert chaque année de nouveaux objets documentant la vie des communautés avant la guerre et durant l'Holocauste. Le Musée présente une empreinte à la fois québécoise, canadienne et internationale et invite les visiteurs à en apprendre davantage sur le génocide des Juifs par les nazis et leurs collaborateurs au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Musée et les outils pédagogiques invitent à réfléchir aux conséquences associées aux préjugés, au racisme et à l'antisémitisme à travers l'apprentissage de l'Holocauste.

L'exposition raconte la vie des communautés juives avant, pendant et après l'Holocauste. Après la Seconde Guerre mondiale, Montréal a accueilli la troisième plus grande concentration de survivants au monde. Environ 3 500 d'entre eux résident encore dans la région métropolitaine de nos jours.

Les outils pédagogiques du Centre Commémoratifs de l'Holocauste à Montréal offrent aux enseignants des informations pour se préparer à la visite du musée. Les activités, du 3e cycle du primaire au 3e cycle du secondaire, correspondent au mandat du PFEQ et sont disponibles dans la section Enseignants de notre site web:

<http://www.mhmc.ca/fr/pages/enseignants>

02 À propos de ce guide: Liens avec le PFEQ



Liens entre le film et le programme de formation de l'école québécoise :

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté

- Interroger les réalités sociales dans une perspective historique
- Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique
- Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire

Éthique et culture religieuse

- Réfléchir aux dimensions éthiques du sujet
- Démontrer une compréhension du phénomène religieux
- Participer à la discussion

Monde contemporain

- Développer un jugement critique dans l'étude des problèmes et des enjeux du monde contemporain (tels l'antisémitisme et la discrimination)
- Participer au débat social en tant que citoyen-ne responsable
- Comprendre la diversité et s'y ouvrir

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire1/pdf/chapter72.pdf>

À-propos de ce guide: Liens avec le PFEQ

Ce guide de visionnement a été produit comme un accompagnement du court documentaire du Centre commémoratif de l'Holocauste de Montréal sur Kristallnacht.

Pour accéder au film, cliquer [ici](#)

Pour plus d'informations sur la façon d'enseigner l'Holocauste et accéder à des ressources pédagogiques adaptées au PFEQ, consultez la section [Enseignants](#) du site Internet du CCHM

Approche pédagogique:

Avant de présenter ce film à vos élèves, vérifiez leur compréhension du contexte historique dans lequel l'Holocauste et Kristallnacht ont eu lieu. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la version imprimable du guide [Brève histoire de l'Holocauste](#), un document dont la lecture préalable est, selon le Centre, essentielle au processus de préparation du visionnement du court-métrage.

03 Définir l'Holocauste et Kristallnacht



Cette photographie montre un magasin juif détruit durant le pogrom de Kristallnacht, 11 Novembre 1938, Magdenburg, Allemagne.

HERSCHEL GRYSZPAN

Herschel Grynszpan, dix-sept ans, est un réfugié d'Allemagne vivant à Paris pour échapper à la brutalité des nazis. En octobre 1938, il reçoit une carte postale de sa sœur. Leur famille a été déportée dans le minuscule village polonais de Zbaszyn. Les nazis les ont conduits, ainsi que 18 000 autres Juifs polonais vivant en Allemagne, jusqu'au-delà de la frontière polonaise. Mais le gouvernement polonais refuse de les accepter, et ils se retrouvent piégés dans un « no man's land », vivant dans des conditions abominables. La nouvelle de cette atrocité contraint Grynszpan à agir. Il achète un pistolet, pénètre dans l'ambassade d'Allemagne et tire sur le premier fonctionnaire responsable qu'il rencontre. Les nazis tireront prétexte de cet assassinat pour déclencher le pogrom de la nuit de Cristal, révélant au monde leur impitoyable brutalité.

Définition de l'Holocauste

L'Holocauste est la persécution systématique et l'assassinat d'environ six millions de Juifs par l'Allemagne nazie et ses collaborateurs entre 1933 et 1945. En plus de commettre l'Holocauste, le régime nazi a persécuté des millions de gens en raison de leurs différences; les Roms et Sinti (Tsiganes), les handicapés mentaux et physiques, les homosexuels, de même que les opposants politiques et religieux du nazisme. L'Holocauste n'est pas un accident dans l'histoire, mais plutôt un événement planifié. Des individus, des organisations et des gouvernements ont fait des choix qui ont provoqué la discrimination, les préjugés, la haine et, ultimement, l'assassinat de masse.

Pour plus d'informations sur l'Holocauste, consultez le site internet du CCHM :

www.mhmc.ca

Définir Kristallnacht

Le mot Kristallnacht est un mot allemand utilisé par les nazis qui veut dire "nuit de cristal" en français. L'expression fait référence aux milliers de fenêtres de verre qui ont été brisées dans les synagogues et les commerces appartenant à des Juifs les 9 et 10 novembre 1938. Il s'agit d'un événement historique important qui montre l'escalade de la persécution orchestrée par l'État nazi contre les Juifs. Des émeutiers - ont agi sous les ordres directs d'officiers SS dans toute l'Allemagne, l'Autriche annexée, et dans certaines parties de la Tchécoslovaquie sous occupation allemande, afin de détruire 267 synagogues. Les chefs des pompiers ont reçu l'ordre strict des nazis d'empêcher les gens de tenter d'éteindre les incendies destructeurs qui ont rasé des synagogues centaines durant Kristallnacht.

«Malheureusement, il n'y avait pas vraiment beaucoup de gens qui voulaient nous aider; les Allemands étaient des spectateurs qui regardaient ce qui se passait.»
– Charlotte Lintzel



Les actes de violence antisémites connus sous le nom de Kristallnacht ont affecté des centaines de communautés pour lesquelles la synagogue représentait le cœur de la vie religieuse et culturelle juive. Ces sanctuaires religieux sacrés qui abritaient des textes religieux irremplaçables ont été détruits, et des cimetières ont également été profanés au cours de Kristallnacht. On estime qu'au moins 7 500 commerces juifs ont été pillés, alors qu'étaient détruits des centres communautaires et des maisons appartenant à des Juifs. Le gouvernement allemand a déclaré que les Juifs eux-mêmes étaient responsables du pogrom. Une amende d'un milliard de Reichsmarks leur a été imposée et les paiements de leurs assurances ont été confisqués.

L'escalade de la persécution envers les Juifs qui a conduit aux événements de Kristallnacht a été stratégiquement planifiée. Les SS et la Gestapo (police secrète d'État) ont arrêté 30 000 hommes juifs, et les ont transférés depuis des prisons locales vers les camps de concentration de Dachau, Buchenwald, Sachsenhausen et d'autres camps de concentration.

Les événements de Kristallnacht sont souvent désignés comme un pogrom, mot d'origine russe qui signifie la dévastation, un massacre organisé de personnes sans défense, en particulier un massacre de Juifs. On estime que 91 Juifs ont été tués pendant Kristallnacht, et ces événements ont produit un terrifiant avertissement de ce qui allait suivre. Ceux et celles qui ont assisté à la destruction se souviennent de ce moment où le monde a vu ce qui arrivait aux Juifs d'Europe, sans que personne n'intervienne et ne leur vienne en aide.

Des citoyens allemands détournent le regard; ce qu'ils ne veulent pas voir sont des magasins et des maisons juives détruits, 10 novembre 1938.

04 Comment la vie des Juifs d'Allemagne a-t-elle changé après Kristallnacht ?



Des Juifs sont obligés de marcher avec une pancarte en forme d'étoile de David proclamant ironiquement « Dieu ne nous abandonnera pas! », novembre 1938, Baden-Baden, Allemagne.

Kristallnacht a marqué la persécution croissante des Juifs en Allemagne, qui avait débuté par des mesures anti-juives en 1933 dans le cadre de l'élection des nationaux-socialistes (parti nazi), et qui s'est intensifiée avec l'adoption des lois raciales de Nuremberg en 1935. Avant cette date, de nombreux Juifs étaient actifs tant dans les secteurs public et privé et possédaient des papiers d'identité allemands, les mêmes que les Allemands non juifs. Les lois de Nuremberg ont révélé les fondements raciaux de l'idéologie nazie et ont été utilisées pour fournir le «cadre juridique pour la persécution systématique des Juifs en Allemagne». En outre, ces lois raciales stipulaient que la nationalité allemande était déterminée par le sang et par des distinctions soi-disant raciales. Parce que les Juifs étaient considérés comme une race inférieure, la nationalité allemande leur a été retirée, les mariages mixtes ont été interdits, de même que les relations avec les non-Juifs.

Après Kristallnacht, le gouvernement allemand a établi des lois conçues afin d'exclure les Juifs de la vie publique. Le 12 novembre 1938, trois jours seulement après Kristallnacht, les Juifs allemands se sont vus officiellement interdits de poursuivre leurs professions, y compris l'achat et la vente de marchandises, et l'exercice de métiers professionnels. D'autres lois ont décrété que les enfants juifs devaient être exclus des écoles non juives. La liberté de circulation a également été fortement restreinte, les Juifs n'ayant plus le droit de détenir de permis de conduire, de posséder une voiture, ni d'utiliser librement les transports en commun. Finalement, les Juifs se sont aussi vu interdire l'accès aux cinémas ou à d'autres lieux culturels. Fondées sur la théorie raciale nazie, les lois raciales de Nuremberg prétendaient que les Juifs étaient différents, inférieurs, et même qu'ils étaient des sous-hommes. L'incitation à la violence contre les Juifs par le gouvernement allemand et ses alliés durant Kristallnacht a poussé cette déshumanisation des Juifs à des niveaux de haine et de violence physique sans précédent.

*«Hitler a utilisé la tragédie de Kristallnacht pour tester la réaction internationale»
– Willie Glaser*

L'un des chocs les plus importants que les Juifs allemands aient subis pendant et après Kristallnacht a été la complicité flagrante des Allemands non juifs. Ces derniers ont non seulement été témoins d'actes de brutalité sans intervenir, mais beaucoup ont participé activement à la violence envers les Juifs. Cette collaboration à grande échelle indiquait un accord avec le parti nazi et ses mesures radicales qui menaçaient l'existence des Juifs en Allemagne. Des mesures extrêmes ont par la suite été introduites dans toute l'Allemagne, le reste de l'Europe ainsi que dans certaines parties de l'Afrique du Nord. À la suite de Kristallnacht, le parti nazi a travaillé de manière impitoyable à expulser tous les Juifs d'Allemagne vers les pays d'Europe de l'Est, comme la Pologne et l'ex-Yougoslavie. Kristallnacht représente un tournant décisif dans la persécution nazie envers les Juifs, une mesure concrète parmi toutes leurs tentatives d'anéantir systématiquement la totalité de la population juive européenne.

1. <http://www.ushmm.org/learn/time-line-of-events/1933-1938/nuremberg-race-laws>, consulté le 12 novembre 2013.

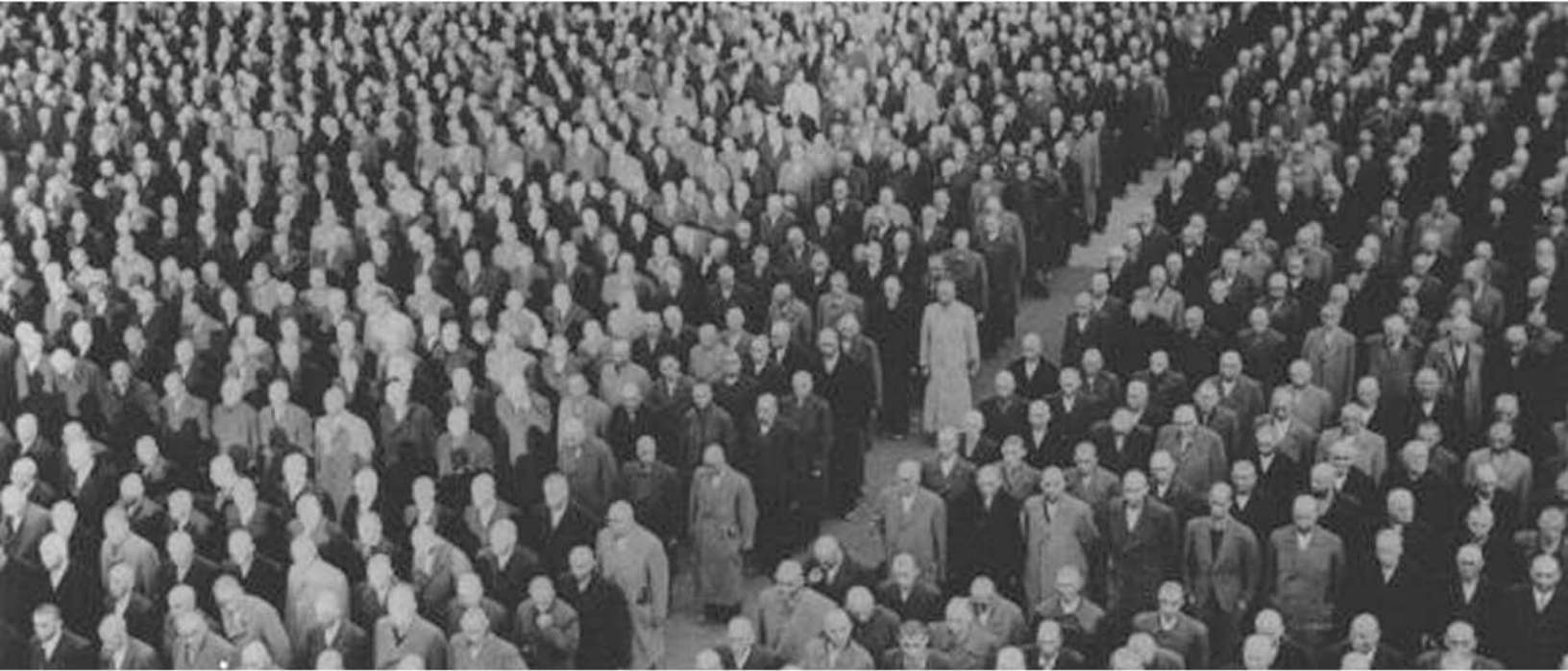
(adapté de: <http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?-ModuleId=58>)

«L'accès à la synagogue était bloqué par la police et les pompiers. Ils n'étaient pas là pour éteindre le feu, mais pour protéger les bâtiments aux alentours [...]. Très vite, ce fut clair que ce qui venait de se passer était un évènement terrible touchant la communauté juive au niveau national.» - Leo Dortort



Les gens regardent une synagogue de Francfort sur le Main en train de brûler pendant Kristallnacht.

05 Comment le monde a-t-il réagi à Kristallnacht ?



Appel de Juifs emprisonnés après Kristallnacht, camp de concentration de Buchenwald, Allemagne, novembre 1938.

Kristallnacht a donné le signal d'une amplification du racisme auquel les Juifs allemands étaient déjà soumis. Malgré l'ampleur de la destruction observée partout en Allemagne, dans l'Autriche annexée ainsi que dans certaines parties de la Tchécoslovaquie occupée par les Allemands, les réactions du reste du monde à Kristallnacht sont demeurées minimales. Alors que de nombreux pays ont alors rompu leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne et que bon nombre d'entre eux ont organisé de grandes manifestations en réponse aux actions vicieuses des nazis, une intervention mondiale plus substantielle qui aurait empêché la formulation d'autres plans en vue d'anéantir les Juifs d'Europe n'a jamais vu le jour. En fait, devant la preuve évidente que la vie des Juifs était menacée en Allemagne, les puissances occidentales ont non seulement négligé d'ouvrir leurs frontières à ces réfugiés, mais les a au contraire refermées. Le Royaume-Uni, cependant, a facilité ce qui a été appelé en allemand le Kindertransport, soit le transport des enfants. C'est ainsi que 10 000 enfants juifs ont été sauvés et envoyés sans accompagnement en Angleterre, principalement à partir de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie.

«Nous devons être conscients et ne jamais oublier le fait que tout ça c'est arrivé dans un pays qu'on considérait comme civilisé.» – Ursula Feist

06 Ligne du temps : Mesures anti-juives en Allemagne



Ce passeport est tamponné de la lettre J en rouge pour identifier le titulaire du passeport comme juif.

- | | |
|--------------------|---|
| 4 avril 1933 | Boycottage d'un jour des commerces juifs |
| 7 avril 1933 | La Loi allemande pour le rétablissement de la fonction publique professionnelle congédie tous les fonctionnaires et bannit les enseignants « non aryens » des écoles publiques.

La Loi relative à l'admission à la profession juridique interdit l'admission des Juifs au barreau. |
| 25 avril 1933 | La Loi contre le surpeuplement des écoles et universités allemandes limite l'inscription des étudiants juifs à 1,5 % du total. |
| 1er septembre 1933 | Les Juifs sont interdits de posséder des fermes. |
| 22 septembre 1933 | On interdit aux « non-Aryens » d'occuper tout poste d'influence dans les arts, la littérature, la musique, le théâtre, la radiodiffusion et la presse. |
| 21 mai 1935 | La Loi sur l'armée congédie les officiers juifs de l'armée. |

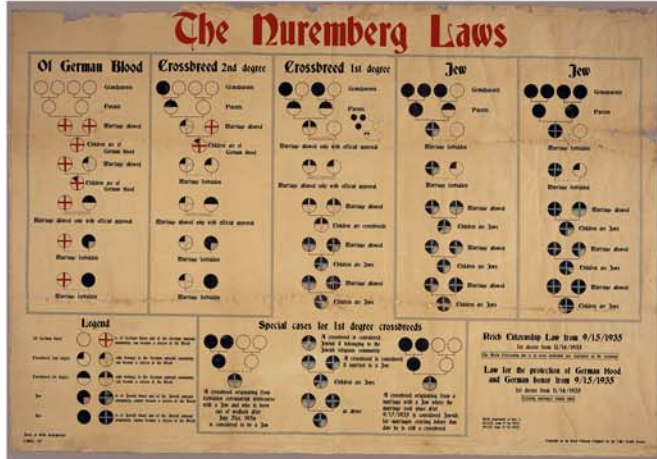


Tableau détaillant les nouvelles lois de citoyenneté, Allemagne, 1935. Ce tableau indique que les Juifs et les Allemands n'ont pas le droit de se marier ensemble. Zulässig veut dire « autorisé » et Verboten veut dire « interdit ».

Image 1

15 septembre 1935

La Loi sur la protection du sang et de l'honneur allemands et les Lois sur la citoyenneté du Reich, connues sous le nom de « Lois de Nuremberg » sont adoptées. Elles interdisent les mariages et les relations sexuelles entre Allemands et Juifs et établissent que seules sont allemandes les personnes de « sang allemand ou apparentées ». Image 1

9 avril 1937

Le maire de Berlin ordonne aux écoles publiques de ne pas admettre les enfants juifs jusqu'à nouvel ordre.

5 janvier 1938

La Loi sur la modification des prénoms et des noms de famille interdit aux Juifs de changer leurs noms.

22 avril 1938

Le Décret contre le camouflage des entreprises juives interdit de changer les noms des entreprises appartenant à des Juifs.

26 avril 1938

Les nazis forcent les Juifs à enregistrer leurs biens, première étape vers leur exclusion totale de l'économie allemande. L'Ordre de divulgation des actifs juifs force les Juifs à déclarer tous les biens de plus de 5.000 marks.



Passeport : Felix Guido Schlittner était un Juif de Vienne; il a fui l'Autriche et trouvé refuge à Shanghai, en Chine.

Image 2

17 août 1938

Tout Juif dont le nom ne l'identifie pas comme tel doit ajouter sur son passeport et ses papiers d'identité le nom « Israël » ou « Sarah ». Le gouvernement nazi établit une liste des noms juifs afin de définir qui doit changer de nom.

1er septembre 1938

Les avocats juifs n'ont plus le droit d'avoir des clients « aryens ».

3 octobre 1938

Le Décret sur la confiscation des biens juifs régit le transfert des biens des Juifs aux Allemands non-juifs. Image 3.

5 octobre 1938

À la suite d'une demande de la Suisse, les passeports des Juifs allemands portent la marque « J », pour Jude (Juif). Les Juifs doivent remettre leurs anciens passeports, qui redeviendront valides après que la lettre « J » y ait été ajoutée. Image 2.

9 et 10 novembre 1938	Kristallnacht
12 novembre 1938	Le décret relatif à l'exclusion des Juifs de la vie économique allemande ferme toutes les entreprises appartenant à des Juifs.
15 novembre 1938	Le ministre du Reich à l'Éducation expulse tous les enfants juifs des écoles publiques.
28 novembre 1938	Le ministre de l'Intérieur du Reich restreint la liberté de mouvement des Juifs.
14 décembre 1938	Un décret de la loi sur l'organisation du travail national annule tous les contrats de l'État passés avec des entreprises appartenant à des Juifs.



Cette annonce publiée dans le journal nazi "Der Führer" annonce la reprise d'un grand magasin. Les nouveaux propriétaires «aryens», Hoelscher, ont pris le relais des légitimes propriétaires juifs du magasin, Johanna et Max Knopf. Karlsruhe, Allemagne, en 1938.

07 Questions pour encourager la discussion en classe



Vue intérieure de l'état de la synagogue de la rue Fasanen à Berlin, brûlée pendant Kristallnacht.

Questions à poser avant le visionnement

Qu'est-ce que Kristallnacht?

Comment la vie des Juifs allemands a-t-elle changé après Kristallnacht?

Quels droits les Juifs ont-ils perdus après Kristallnacht?

De quelle manière est-ce que le retrait de droits et libertés fondamentales a affecté les Juifs?

Questions à poser après le visionnement

En quoi ce film a permis d'améliorer votre compréhension de Kristallnacht?

Quels types de discrimination et de persécution subissaient les Juifs avant Kristallnacht? En quoi les événements de Kristallnacht marquent une escalade dans ces persécutions?

Comment la montée des sentiments antisémites a-t-elle encouragé la participation des citoyens allemands ordinaires à la violence?

Pouvez-vous raconter un souvenir personnel décrit par l'un-e des survivant-e-s?

Questions de réflexion sur la discrimination dans le monde contemporain

Que disent les survivant-e-s sur ce qui les incite à partager leurs histoires personnelles?

Quels liens voit-on les survivant-e-s du film établir entre la discrimination qu'ils et elles ont vécue et la société d'aujourd'hui?

Pouvez-vous citer quelques exemples contemporains de discriminations dans le monde / à votre école / dans votre cercle d'ami-e-s?

Avez-vous déjà été témoin de discrimination envers un individu ou un groupe? Si oui, êtes-vous intervenu-e ?

Comment les individus peuvent-ils intervenir à l'appui d'autres personnes afin de prévenir la discrimination ou d'empêcher les stéréotypes raciaux de se perpétuer?

08 Biographies des survivants de l'Holocauste



Témoins de l'histoire - Biographies de survivant-es de l'Holocauste

Montréal abrite l'une des plus importantes communautés de survivants de l'Holocauste dans le monde. Beaucoup de ces personnes courageuses ont consacré leur vie à partager leur histoire par le biais de témoignages en direct ou enregistrés. Ces histoires – accompagnées des informations historiques citées plus haut – contribuent à une compréhension globale des événements de Kristallnacht, et de l'Holocauste dans son ensemble. Les personnes présentées dans cette vidéo partagent leurs souvenirs personnels, inspirant de ce fait un appel à l'action des générations actuelles et futures.

Ursula Feist

Ursula Feist est née à Berlin, en Allemagne, en 1921. Ursula n'a pas connu d'antisémitisme durant son enfance, y compris à l'école. Par contre, elle a été témoin de la dégradation de la situation politique en Allemagne de 1933 à 1939, y compris de l'incendie des synagogues et de la destruction des commerces pendant les pogroms de Kristallnacht. Durant Kristallnacht, son père a été arrêté et fait prisonnier du camp de concentration de Sachsenhausen. Il fut relâché huit semaines plus tard, à condition de quitter le pays. Ursula a organisé le départ d'Allemagne de ses parents et de sa sœur à bord du dernier paquebot italien en partance pour Shanghai en 1939. Ursula partit pour l'Angleterre en 1939 dans le cadre du Kindertransport - deux semaines seulement avant son dix-huitième anniversaire - et a été prise en charge par une famille de quakers qui l'a traitée comme leur propre fille. Ursula s'est mariée en Angleterre en 1943, et a immigré au Canada en 1951 avec son mari et leur premier fils. La famille élargie d'Ursula a été tuée dans différents camps de mise à mort.



Ursula Feist



Leo Dortort

Leo Dortort est né en 1928 à Graz, en Autriche. Peu avant mars 1938, après que les Allemands aient annexé l'Autriche, sa sœur de 14 ans et 3 autres camarades de classe ont été emprisonnés pendant une journée au poste de police local. Peu de temps après, le magasin familial a été sac-cagé par les nazis la famille a dû déménager. Au cours de Kristallnacht, Leo a été témoin de l'incendie de la synagogue de sa ville natale. Le père de Leo a été arrêté et emprisonné dans le camp de concentration de Dachau. Il a été libéré deux mois plus tard, à condition de quitter l'Alle-magne dans les trois mois. N'ayant pas été en mesure d'obtenir de visas pour un autre pays, Leo et sa famille sont passés clandestinement à tra-vers les montagnes en Yougoslavie, où ils ont vécu jusqu'en 1941. Seul Leo a réussi à joindre un transport illégal à destination de la Palestine. Son père a été tué, en même temps que 5 000 Serbes, dans un assassinat de masse juste à l'extérieur de la ville de Sabac (en Serbie actuelle). Sa mère a été gazée dans un camion dans le camp de concentration Sajmiste, en Croa-tie. Oncles, tantes, cousins et cousines de Léo ont également été as-sassinés en Yougoslavie. Leo a vécu en Israël jusqu'en 1950 et est arrivé au Canada en 1954.



Willie Glaser

Willie Glaser est né en 1921 à Feurth, en Allemagne. Willie avait un frère et trois sœurs. En août 1939, une semaine avant le déclenche-ment de la Seconde Guerre mondiale, Willie a reçu un visa pour le Royaume-Uni où il retrouva une de ses sœurs qui avait fait partie du Kindertransport. En 1941, il a rejoint la première division blindée po-lonaise en Angleterre. Willie a pris part au débarquement de Nor-mandie en juin 1944 et a combattu en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. En 1942, la mère de Willie, son frère ainsi que deux de ses sœurs ont été tués dans le camp de mise à mort de Belzec. En 1943, son père a été assassiné à Auschwitz. En 1947, Willie a immigré au Canada.



Charlotte Lintzel

Charlotte Lintzel est née à Berlin, en Allemagne en 1932. De l'époque nazie à Berlin, Charlotte se souvient avoir été rejetée par les enfants de son voisinage, et le pogrom de la Nuit de Cristal. Pour la protéger durant la guerre, son père l'a envoyée en Silésie (Pologne) pour être cachée dans une famille. En 1945, elle est revenue à Berlin et a assisté à la bataille de Berlin en mai 1945. La mère de Charlotte est décédée pen-dant la guerre; son père n'a jamais été déporté - peut-être grâce à son emploi en tant que physicien pour Siemens. Les frères et sœurs de Charlotte ont survécu à la guerre; son frère a été déporté en 1942 et envoyé aux travaux forcés tandis que sa sœur a été obligée de travailler dans une usine pour coudre des uniformes pour l'armée allemande. Après la guerre, Charlotte a terminé l'école secondaire et a fréquenté l'université en Allemagne. Elle a immigré au Canada seule, en 1953.